



Le Petit Tramoyen



Narcisses rue des Pins

Mai 2018

Bulletin Municipal d'Informations

EDITO

Chères toutes et tous,

Après quelques mois d'absence, le Petit Tramoyen vous revient avec :

- ⇒ sa nouvelle Equipe Communication constituée de : Véronique Bellemin, Marina Catherin, Flavien Cruziat, Carol-Anne Larouzee-Cervantes, Christine Pouchoulin, Lydie Sarazin.
- ⇒ toujours autant de dynamisme et de volonté de vous informer sur la vie de votre commune, de l'intercommunalité sur ses enjeux futurs et du moment, sur les activités associatives et culturelles par lesquelles le VIVRE ENSEMBLE se développe
- ⇒ un format papier que vous avez été nombreux à nous demander

Cette première édition 2018 vous présente notamment :

- le nouveau conseil municipal, l'action des Adjointes et une analyse de nos finances communales
- la PARTICIPATION CITOYENNE et l'ouverture des inscriptions aux Comités et Groupes de Travail
- les premières activités organisées autour du VIVRE ENSEMBLE, avec un coup de chapeau au NETTOYAGE DE PRINTEMPS !
- l'agenda de la vie communale, associative et culturelle
- les rencontres avec les Passerelles de la Dombes,
- les belles initiatives en faveur des réseaux d'échanges et de partage de services
- les projets de la CCMP en matière de transfert de compétences
- ET, l'incontournable FIL ROUGE de LA FIBRE OPTIQUE qui est désormais accessible à la majorité d'entre nous.

Excellente lecture !

Brigitte FILLION

Première adjointe

Responsable Commission Information Communication

Sommaire

Administration générale et économique	page 2
Participation citoyenne	page 3
Finances	page 4
Urbanisme, bâtiments et aménagements	page 5
Assainissement	page 5
Voirie et sécurité.....	page 6
Actions éducatives, sociales, solidaires et culturelles	page 6
Informations et actualités	page 7
Actualités récentes.....	page 9
L'Agenda	page 11
Nouveaux enjeux du territoire : CCMP	page 11
Les informations pratiques	page 12

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET ÉCONOMIQUE

Brigitte FILLION, Adjointe

Un nouveau conseil municipal depuis le 18 mars 2018



Après les démissions de 8 conseillers municipaux en décembre 2017, de nouvelles élections municipales partielles (c'est-à-dire pour la durée restante du mandat, jusqu'en 2020) et complètes (les 19 conseillers ont été renouvelés) ont eu lieu le 18 mars 2018.

Deux listes étaient présentes, la liste Nouveau CAP pour Tramoyes, conduite par M. Xavier DELOCHE a recueilli 70,05 % des voix, et la liste Priorité Tramoyes, conduite par M. Henri MERCANTI, a obtenu 29,95 % des suffrages.

Sur les 19 sièges à pourvoir, les règles de répartition ont permis à la liste CAP d'avoir 17 élus, et 2 sièges ont été réservés aux 2 premiers de la liste Priorité Tramoyes.

Le premier conseil municipal de cette nouvelle mandature s'est tenu le 23 mars 2018, à 20h00 en mairie, en présence de plusieurs habitants de la commune.

M. Henri MERCANTI, en qualité d'ancien maire, a présidé la séance et fait procéder à l'élection du nouveau maire. M. Xavier DELOCHE a obtenu la majorité des suffrages. Cinq adjoints ont été désignés :

- Mme Brigitte FILLION première adjointe chargée de l'administration générale et de la vie municipale
- M. André GOY, adjoint à de l'urbanisme, et aux bâtiments publics
- Mme Chantal OLIVIER, adjointe aux affaires sociales et culturelles, à la vie scolaire et au vivre ensemble
- M. Jean Luc DESVIGNES, adjoint à la voirie et la sécurité
- Mme Valérie NOIRAY, adjointe qui poursuit ses missions dans la gestion de l'assainissement

A l'issue de ces désignations, M. Henri MERCANTI et Mme Pascale LEMERRE, les deux élus de la liste Priorité Tramoyes ont remis leur démission. Plusieurs candidats de la liste Priorité Tramoyes ont ensuite démissionné en cascade, et ce sont finalement Mme Carol-Anne LAROUZEE CERVANTES (en 8^{ème} position) et M. Philippe CRISCUOLO (en 11^{ème} position) qui rejoignent le conseil municipal.

Plusieurs décisions ont été prises à l'occasion de ce premier conseil :

- Signature de la Charte de l'élu (relative à la déontologie) par l'ensemble des conseillers municipaux
- Vote des délégations aux adjoints
- Montant des indemnités au maire et aux adjoints : le nouveau maire percevra le même montant que celui perçu par M. Henri MERCANTI (1060 € net), les adjoints ont quant à eux choisi de diminuer leur indemnité de 25 %.
- Vote des délégations au maire en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)

Plusieurs informations ont été communiquées :

- ✓ Il occupera un poste de vice-président à la CCMP, chargé du Logement et des Solidarités, avec une indemnité brute de 700 € par mois.
- ✓ Un rendez-vous a été pris avec les responsables du FAM, pour discuter de plusieurs sujets : trottoirs, aménagements de sécurité autour du FAM, présence du médecin.
- ✓ Les adjoints nouvellement nommés ont immédiatement pris des contacts avec les adjoints qui étaient en poste sous le mandat de M. Henri Mercanti.
- ✓ Il est envisagé de désigner la Salle des Fêtes comme un nouveau lieu pouvant accueillir les cérémonies officielles car la salle du conseil est souvent trop petite.
- ✓ Les conseils municipaux auront lieu chaque premier mercredi du mois, ils démarreront à 20h15 par un quart d'heure citoyen où les Tramoyens pourront venir poser des questions aux élus. Nous sommes dans la mise en œuvre de la Participation Citoyenne, et ce temps de parole sera consacré à des sujets d'ordre collectif dans le respect des règles élémentaires de courtoisie. Une fois ce temps écoulé, les Tramoyens ne pourront plus intervenir durant la séance du conseil.

PARTICIPATION CITOYENNE

Création de comités citoyens : comment y participer ?

La municipalité fonctionne avec plusieurs organes :

- Le conseil municipal : il regroupe les conseillers, adjoints et maire, il est l'organe décisionnel de la collectivité
- La commission exécutive : elle rassemble le maire et ses adjoints (ex « bureau maire adjoints »), ils mettent en œuvre le programme adopté lors des élections municipales.
- Les commissions : leur rôle se limite à l'examen préparatoire des affaires et questions qui doivent être soumises au conseil municipal. Ces commissions municipales sont des commissions d'étude. Elles émettent de simples avis et peuvent formuler des propositions mais ne disposent d'aucun pouvoir propre. Le conseil municipal demeurant le seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune
- Les comités consultatifs et Groupes de travail : ils peuvent être chargés de l'examen de tout problème d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune. Ils sont nécessairement présidés par un membre du conseil municipal désigné par le maire, mais ils peuvent comprendre des personnes n'appartenant pas au conseil municipal, notamment des représentants des associations locales. Un règlement interne dédié au fonctionnement et aux modalités d'intégration des comités sera établi et mis à disposition en mai en mairie.



Commissions	Comités	Groupes de travail
Technique Voirie, Assainissement, bâtiments, cimetière, éclairage sécurité, espaces verts	Technique Voirie, Assainissement, bâtiments, cimetière, éclairage sécurité, espaces verts, fleurissement	Cimetière
Finances		
Urbanisme	Cœur Village	
Vie scolaire	Jeunesse, petite enfance	Aire de jeux
Information et communication		
Logement social		
Appel d'offres		
CCAS		
	Vivre ensemble	Café solidaire Boite à livre Partage de service

Inscrivez-vous sur mairie@tramoyes.fr

FINANCES : Premiers constats



Ces cinq premières semaines de mandature ont été denses et intenses. Nos responsabilités, pour la réalisation d'un programme orienté vers le développement du VIVRE ENSEMBLE et notre positionnement face aux enjeux du territoire et de l'intercommunalité, nous imposent une gestion administrative et financière dynamique, pertinente, optimisée et rigoureuse pour mener à bien nos différentes actions.

Un audit financier est en cours et devrait s'achever dans les prochaines semaines. Il a permis d'ores et déjà d'identifier des priorités, des pistes d'économie et quelques points de vigilance.

Analyse des résultats pour l'année 2017

Les comptes de l'année 2017 ont été analysés avec 2 Conseillers municipaux, professionnels du chiffre et de la gestion financière, Christian OTT et Nestor GONCALVES. Une rencontre avec le Percepteur le 11 avril a apporté les éclairages complémentaires et conforté l'analyse réalisée. A la lecture des résultats 2017 il ressort que :

- 90 000 € présentés comme de la trésorerie et donc du crédit correspondent en réalité au montant d'un prêt de 15 ans souscrit en mars 2017. Ils doivent donc être inscrit comme une dette.
- 70 000 € de charges, correspondant à des versées à des personnes en arrêt et qui n'ont pas été récupérés auprès de l'organisme de prévoyances.
- 201 000 € proviennent de la vente de l'ancienne poste.

Une fois les corrections apportées et les sommes dues récupérées, le budget d'investissement s'élèvera à 271 000 €.

Pistes d'économie

La seconde étape de cette démarche va permettre d'identifier des pistes d'optimisation et d'économie sur nos dépenses de fonctionnement qui, pour l'année 2018, sont budgétées à hauteur de 1.222.666 €. En effet, sans action pour diminuer ce budget, la commune se retrouvera de nouveau en situation de déficit.

Lignes de Postes	Montant 2017 OU Budget 2018	Prévision ECONOMIE %	Prévision ECONOMIE Montant/AN	Observations
Téléphonie	21 K€ (Dép.2017)	30 %	5 200 €	Négociation en cours
Fourniture petit matériel	21 K€ (Bud. 2018)	20%	3 000 €	FAIRE : analyse approfondie des besoins
honoraires	15 K€ (Bud. 2018)	30 %	5 000 €	Nouvelle protection juridique & Sécurisation des dossiers
Lignes de Postes	Budget 2018		Maîtrise des dépenses	Observations
Dépenses imprévues	10 K€		10 000 €	Investissements 2019 (?)
Etudes et recherches (ligne équilibre)	79 K€		79 000 €	Investissements 2019 (?)
Remboursement de salaires	35 K€		Montant qui reste à affiner	Vérification de tous les dossiers d'arrêt de travail
Renégociation des prêts > 1,5%	2 Prêts concernés		5 à 8 000 €	Montant qui reste à affiner

Cette situation a été présentée le 2 mai dernier aux Membres du Conseil Municipal réunis en réunion de travail. La Commission FINANCES se réunira courant mai afin de poursuivre l'audit et enclencher le travail d'optimisation des premiers postes identifiés.

Nous vous tiendrons informés de l'avancée de ces travaux.

Finances : quelle méthode pour l'avenir ?

Nous proposons 7 pistes d'amélioration pour 6 nouvelles ressources potentielles

CO-FINANCEMENT	Optimiser la dépense communale par des recherches de financements complémentaires : subvention, aides, appel à projet , appel à manifestation d'intérêt
RENEGOCIATION DE LA DETTE	Regroupement bancaire, renégociation des taux, allongement des prêts
ECONOMIE / POLITIQUE ACHATS	Chasse aux gaspils, mise en place d'une politique d'achats, renégociation des contrats, suivi des engagements (éviter les doublons de contrats, de prestations, de facturation)
NOUVELLE ORGANISATION	Rechercher l'optimisation de l'organisation pour gagner en efficacité et coût de fonctionnement via : dématérialisation, numérisation, simplification, management par process, fiche de poste, mutualisation, coopération, externalisation de prestation...
DONS / MECENAT	Favoriser l'engagement citoyen, mécénat de compétences, défiscalisation, dons numéraires ou matériels
CHANGEMENT CULTUREL	Insuffler et valoriser la culture de la performance et de l'efficacité pour les élus et les employés municipaux. Faire changer le regard sur les collectivités locales Changer de comportement pour l'adapter au nouveau contexte financier contraint
FISCALITE	Si augmentation : pour financer des projets et non pour couvrir des dysfonctionnements

URBANISME, BÂTIMENTS ET AMÉNAGEMENTS

André GOY, Adjoint

Permanence Urbanisme : tous les lundis en mairie de 17 H à 20 H

URBANISME, BATIMENT : Où en sommes-nous ?

Le projet d'aménagement de sécurité au droit des Passerelles de la Dombes et le long de la départementale (trottoir, plateau surélevé, arrêt Colibri) a fait l'objet d'un point d'étape avec les élus et services de la CCMP. Toutes les régularisations foncières doivent être faites avant le démarrage des travaux prévus pour le second semestre 2018.

L'opération d'agrandissement du cimetière prévue par la mandature précédente étant trop ambitieuse pour les finances municipales, un nouveau projet est en cours de réflexion pour la réalisation d'un columbarium, d'un jardin du souvenir et d'un parking.

Les travaux prévus pour les bâtiments scolaires dans le budget 2018 (stores, étanchéité, interphonie ...) seront réalisés. Des commandes sont d'ores et déjà passées.

La révision du PLU lancée en 2014 a fait l'objet d'une première réunion avec notre prestataire pour redéfinir les objectifs et un planning précis.

Un premier contact avec un opérateur immobilier nous rend optimistes pour l'aménagement d'une zone à urbaniser prévue au PLU en priorité 1, laquelle était bloquée jusqu'à ce jour. A suivre

ASSAINISSEMENT

Valérie NOIRAY, Adjointe

* Les travaux de priorité 1 (définis en fin d'étude diagnostique du réseau dans le cadre du Schéma Directeur d'Assainissement) sont à réaliser avant fin 2019. Le Conseil Municipal du 11 avril 2018 a validé le lancement de la consultation pour la maîtrise d'œuvre.

- Le transfert à la CCMP des compétences Assainissement et Eau Potable est programmé début 2020 (en application de la loi NOTRe). Une étude, pilotée par la CCMP, est en cours afin de définir les modalités et conséquences du transfert



VOIRIE ET SÉCURITÉ

Jean Luc DESVIGNES, Adjoint

**ATTENTION
TRAVAUX**

La rue des Rapettes sera en travaux jusqu'à début juin environ, tous travaux confondus. Les travaux de la rue des Pins et du début de la rue du Mont Rozier consistent en la reprise de l'enrobé, ils sont pris en charge par le SIEP (Syndicat Intercommunal de distribution d'Eau Potable). Ils seront réalisés en même temps que ceux de la rue des Rapettes. Les employés communaux se chargent de reboucher les trous sur les voiries communales (hors zone de travaux). Cela demande du temps étant donné qu'il manque temporairement des personnels techniques.

Grand merci également au Personnel technique pour le fleurissement et l'embellissement de la commune réalisés dans les temps et qui ont pu profiter aux cérémonies commémoratives du 8 mai.



ACTIONS ÉDUCATIVES, SOCIALES, SOLIDAIRES ET CULTURELLES

Chantal OLIVIER, adjointe



Travail sur le tri :

Cette année, les classes de CE1/CE2 – CM1 et CM2 ont travaillé sur le tri des déchets et le recyclage. L'ambassadrice du tri de la CCMP est venue dans nos classes pour proposer des activités permettant de comprendre l'importance du recyclage.

A la suite de ce travail, il a été proposé aux classes de participer à un concours d'Arts Visuels consistant à réaliser des œuvres à partir de plastique à recycler.

La classe de CE1-CE2 a participé à ce concours, les œuvres réalisées seront exposées dans l'école pour la fête de fin d'année.

Après un vote de l'ensemble des élèves c'est l'œuvre baptisée « Les manchots sur la banquise » qui a représenté l'école au concours organisé par la CCMP. Bravo à nos élèves qui sont arrivés deuxième !

La mairie et plus particulièrement Mme Olivier en charge des affaires scolaires, ont pu adresser leurs félicitations aux jeunes artistes ainsi qu'à la classe et à son enseignante, Mme Ancian. Un grand merci aux parents d'élèves qui se sont impliqués dans le projet.

La CCMP a récompensé la classe en lui offrant un spectacle « La guerre du tri n'aura pas lieu » et un bon d'achat d'une valeur de 150€.



Projet

L'école continue ses réalisations artistiques avec un projet collectif fédérant toutes les classes.

Les 31 Mai et 1er Juin, l'ensemble des classes encadrées par leurs enseignantes et un animateur de l'association COM J'♥, réaliseront en briques une création collective dans la salle de motricité.

Cette activité est financée par le Sou des écoles de Tramoyes.

A noter : Les parents d'élèves et leurs amis ou familles, la mairie, le Sou des écoles et la périscolaires seront invités le vendredi 1er Juin à admirer cette réalisation entre 16h30 et 17h.

COMITÉ VIVRE ENSEMBLE

Franck CURSIO, conseiller délégué

Le Comité VIVRE ENSEMBLE, avec ses Représentants élus du conseil municipal et les Bénévoles de la commune, continue de tisser, au quotidien, un réel LIEN d'écoute, de partage et d'entraide intergénérationnelle.

Les précédents rassemblements festifs qui ont fait son succès reprennent force et vigueur. Ainsi, les « traditionnels » Fête de la musique, Balades, pique-nique Cœur de Village, Défilé des lampions, se dérouleront respectivement les Vendredi 22 juin, samedi 8 et dimanche 9 septembre et vendredi 7 décembre. Votre engagement fait notre succès. Chaleureusement.



INFORMATIONS ET ACTUALITÉS

Les Passerelles de la Dombes (foyer d'accueil médicalisé)

Les Résidents viennent voter pour le Gentilé de l'Ain



Dans le cadre de la consultation organisée par le département de l'Ain pour attribuer un nom à ses habitants, les Résidents des Passerelles de la Dombes ont été accueillis en mairie afin de voter pour la dénomination de leur choix. L'urne historique datant de 1852 a été ressortie pour l'occasion. A la majorité, le vote est allé en faveur des « Aindinois ». Nous suivrons avec attention le résultat final !

Rencontre des élus avec les dirigeants des Passerelles de la Dombes

M. Pierre COUDERC (à droite sur la photo ci-dessous) a accueilli les élus du conseil municipal le jeudi 12 avril 2018. Ce fut l'occasion de présenter la nouvelle équipe municipale, mais également les responsables du foyer (un directeur, un responsable hébergement, un responsable animation et une responsable soins). La visite des bâtiments a permis de mesurer la qualité et l'ergonomie des constructions. Il s'agit du premier projet intégralement construit par l'ORSAC, association qui gère le foyer, du début (plans..) jusqu'à la remise des clés. En général, l'ORSAC intervient sur des reprises de centres déjà construits et en activité.



M. Jean VAUDAN (au centre sur la photo de gauche), qui a cédé le terrain, était présent également, et a remercié

toutes les personnes et collectivités qui ont œuvré pour l'aboutissement d'un projet auquel il était, avec son épouse, particulièrement attaché.

Le foyer ne fonctionne pas encore à plein régime, les résidents arriveront progressivement, et sont actuellement 20 (42 places sont proposées par le centre). Il sera complet fin juin 2018.

Tout le personnel n'est pas encore recruté, il manque un psychologue, à mi-temps, dont le recrutement est en cours. Le foyer recherche également un médecin, à temps partiel (environ 40 %) qui aura

principalement une mission de coordination des soins entre les différents professionnels de santé qui suivent les résidents.

Le médecin actuellement en poste souhaiterait faire valoir ses droits à la retraite d'ici 4 à 6 mois. La municipalité suivra très attentivement ce dossier pour étoffer son offre de santé sur la commune de Tramoyes.

Il manque également un moniteur sportif et deux accompagnants éducatifs et sociaux.

Plusieurs sujets ont été abordés : la cuisine (faite sur place) ; la réflexion sur le partage des installations (gymnase, city stade) avec les associations de la commune ; la possibilité pour les résidents de se déplacer en sécurité pour aller au centre du village ou au stade... Des rendez-vous sont déjà pris pour permettre l'avancement de ces dossiers, notamment par le biais des comités.



Covoiturage et réseau d'échanges

La commune a demandé l'ouverture d'une communauté MUTUM et d'une communauté MOV'ICI pour les habitants de Tramoyes.

Mov'Ici : C'est le nom du portail de covoiturage de la région, il s'agit d'une solution en ligne et en temps réel sur mobile, facile et sans frais.

Prochainement une communauté des habitants de la commune, offreurs ou demandeurs de trajets en voiture sera créée.

Mutum : Il s'agit d'une plate-forme d'échanges qui permet d'emprunter différents types d'objets tels que des appareils à raclette, des paires de skis, des livres ou encore des caméras sportives, etc.

En premier lieu, l'internaute enregistre l'objet qu'il souhaite prêter gratuitement sur le site. Ensuite, plus l'objet est demandé, voire utilisé par d'autres particuliers, plus son propriétaire gagne des « mutum ». En contrepartie il est possible d'accéder à d'autres articles disponibles sur le site gratuitement. Ainsi, comme le dit le slogan « plus on partage, plus on possède ». La plateforme collaborative vise à renforcer le lien social en se basant sur la réciprocité entre les utilisateurs. Afin de faciliter le fonctionnement, la start-up propose un système de géolocalisation pour afficher les objets disponibles les plus proches du demandeur.

➔ Ces demandes sont en cours d'instruction. Nous vous invitons à surveiller le panneau d'affichage lumineux au centre du village et le site internet de la commune pour connaître les dates de mise en service de ces deux communautés.

Chenilles processionnaires



Il faut absolument détruire les nids de chenilles processionnaires qui peuvent se trouver dans vos pins. En hiver, les chenilles sont au repos dans leur cocon et attendent le réchauffement printanier pour sortir. Il faut donc intervenir avant qu'elles redescendent en procession le long du tronc.

Coupez les extrémités des branches sur lesquelles se trouvent les nids, en vous protégeant les mains et le visage (lunettes, masque respiratoire...), et brûlez les branches.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'Office National des Forêts - agence Ain-Loire-Rhône. Tél : 04 74 45 94 46 (Mail : commercial.ain-loire-rhone@onf.fr)



Frelons Asiatiques

Originaires du continent asiatique, l'espèce a été introduite en France en 2004 dans la région Aquitaine. Elle a très certainement été importée de Chine avec des marchandises (poteries). Depuis, elle s'est répandue rapidement vers l'est et le nord pour occuper aujourd'hui près de la moitié sud-ouest de la France.

Les frelons asiatiques ont un fort impact sur les ruchers car non seulement ils prélèvent des abeilles mais ils provoquent aussi, par leur présence permanente devant les ruches, un arrêt de l'activité de butinage. Si ses réserves de miel deviennent insuffisantes, la colonie d'abeilles peut mourir de faim au cours de l'hiver suivant.



Retour des cambriolages

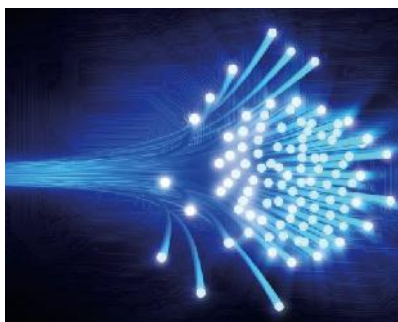
Face à 3 nouveaux cambriolages survenus chez des particuliers et au local des services techniques communaux, nous vous appelons à une grande vigilance et surtout vous rappelons les consignes suivantes :

- APPELER LE 17
- Les gendarmes informent les REFERENTS « Participation citoyenne »
- Chaque REFERENT informe les habitants de la commune
- Lorsque vous partez en week-end ou en congés :
 - o Prévenez vos voisins et/ou vos proches
 - o Signalez-vous auprès de la gendarmerie de Villars les Dombes « opération tranquillité vacances »
 - o Signalez-vous en mairie auprès du policier municipal

FIL ROUGE : LA FIBRE OPTIQUE

Réunion publique du SIEA du 26/02/2018

Dans la commune, de nombreux logements sont déjà raccordés ou le seront prochainement. La première tâche consiste à effectuer le test d'éligibilité. Si le test d'éligibilité est positif, il faut choisir parmi un fournisseur d'accès à Internet (FAI) parmi la liste des prestataires partenaires du SIEA.



Pour l'instant, seuls quelques fournisseurs sont présents dans le département tels que SFR et K-net présents à la réunion du 26/02, mais des négociations sont en cours entre le SIEA et d'autres fournisseurs nationaux.

Une fois le fournisseur choisi, c'est le SIEA qui prend en charge les travaux de déploiement de la fibre optique depuis la voirie publique jusqu'à l'intérieur du bâtiment à raccorder (le raccordement), sous réserve de la mise à disposition des infrastructures nécessaires.

Le fournisseur transmet la demande du client au SIEA ; un rendez-vous entre le client et le fournisseur est pris pour effectuer le raccordement, dans un délai pouvant aller jusqu'à 3 à 4 semaines. Si une ligne cuivre existe déjà chez le client, le SIEA utilise le même fourreau, mais si ce dernier est bouché, c'est au client de faire le nécessaire pour permettre le raccordement. Il est également possible de passer en aérien dans ce cas.

La prestation comprend la fourniture d'un PTO (Point de Terminaison Optique) et le boîtier optique. Ensuite, les travaux de raccordement des équipements internes sont à la charge du client. Ils peuvent être effectués par un électricien ou par le fournisseur d'accès.

ACTUALITES RÉCENTES

Soirée Rock



Salle comble et ambiance électrique pour cette soirée rock du 24 mars 2018, pour le plus grand plaisir des organisateurs.

Le Président René GEOFFRAY, à l'origine de cette organisation, a été bien inspiré quand il a lancé l'idée. Si la soirée du Printemps 2016 a remporté un grand succès, avec une centaine de participants, celle de 2018, avec 174 entrées, le conforte dans l'idée de pérenniser cet évènement. La participation de l'orchestre NEMROD, en première partie, et de l'orchestre CAPRICORNE en seconde partie, avec son excellent chanteur, a ravi toutes les personnes présentes.



A l'école : chasse aux œufs

Samedi 07 avril 2018, le Sou des écoles a organisé la Chasse aux œufs de Pâques. L'herbe verte de la cour de l'école est ainsi devenue un endroit rempli d'œufs colorés que les enfants ont eu le plaisir de ramasser afin de recevoir des chocolats. De nombreuses familles sont ainsi venues avec leurs enfants pour profiter de cette chasse costumée.



Spectacle de la Périscoplaire

Vendredi 13 avril au soir, la compagnie « les enfants du centre de loisirs » offrait un spectacle à leurs familles avec appareils photos et caméscopes à la main ; ils étaient nombreux à venir admirer leurs bambins se produire sur notre scène.

Accueil de loisirs Tramoyes

Au programme de cette soirée : magie, chant, danse, dompteur de lions, recordman de rubicub's gym tonic ventriloquie sans oublier le numéro de jonglage et les acrobaties...les applaudissements étaient à la hauteur de l'événement. Pour clôturer cette belle soirée les enfants, leurs familles et l'équipe d'animation se sont retrouvés autour du verre de l'amitié.

La semaine était consacrée à l'élaboration du spectacle : les numéros, les costumes les accessoires, les décors et à la mise en scène de ce moment de partage et d'entraide.

Merci à tous pour votre participation.



Bilan du nettoyage de printemps 22 avril 2018

Au total, près de 600 kg de déchets sauvages ont été ramassés par les 86 habitants de Tramoyes volontaires - dont 7 résidents des Passerelles de la Dombes - qui se sont mobilisés, soit une récolte moyenne de 2,8 kg de déchets / habitants.

Au total, les participants ont parcouru une trentaine de kilomètres.

Quels déchets sur les bords des routes et chemins de promenade ?

À la quantité de sacs de déchets (Papier Métal Carton et tout-venant n'ont pu être triés, car trop sales) s'est ajoutée une quantité surprenante de déchets inertes et d'encombrants voire de produits dangereux issus de dépôts clandestins qui ont un effet néfaste sur l'environnement : des pneus usagés, un téléviseur, des bâches en plastiques, des déchets de construction, un extincteur ... Des déchetteries sont pourtant accessibles gratuitement à Saint-André-de-Corcy et Miribel.

Aucune raison donc d'abandonner ses déchets sur la voie publique !

Les superstars : les mégots, les canettes et les pneus !

Jeter les déchets dans la nature, ce n'est pas sans conséquence. Ils y restent longtemps...

Le 22 avril était aussi la journée environnementale mondiale « le Jour de la Terre ».

Pour Tramoyes, cet effort collectif a sonné le changement de mentalité et de comportement en matière de propreté publique.



Mon village propre !

Notre village plus propre passe par un engagement et un comportement responsable au quotidien. Il appelle également l'ensemble des habitants de Tramoyes à respecter le travail qui a été mené par leurs concitoyens.

Rendez-vous l'année prochaine pour l'édition 2019 !

La majorité des volontaires a demandé une seconde édition fin septembre 2018. Nous vous tiendrons informés.



L'AGENDA

DATES	EVENEMENTS
Dimanche 13 mai 11 h	Assemblée générale des Familles de Tramoyes – salle des fêtes
Vendredi 18 mai 20h30	Spectacle « Kévin Ozgoz est là » à l'Atelier 208 à Saint André de Corcy (one man show de Kévin OZGOZ, jeune Tramoyen) Réservation : infos.bcdombes@gmail.com
Vendredi 25 mai 20h30	Théâtre : A quelle heure on ment ? Salle des fêtes
Samedi 26 Mai 15h et 21h	Théâtre : A quelle heure on ment ? Salle des fêtes
Samedi 26 Mai	Vente de brioches - Sou des écoles
Vendredi 1 ^{er} juin à partir de 17 h	Fête du Mieux Vivre Ensemble de la CCMP – Cabanon au Parc de Miribel Jonage - Fête du vivre-ensemble de la CCMP : De Thil à Tramoyes, en passant par Beynost, St Maurice de Beynost, Miribel et Neyron, nous vivons tous sur le même territoire, nous nous rencontrons au collège, à l'Académie de Musique et de Danse, à Ain sud foot ou encore dans le colibri... Et si on se retrouvait, le temps d'une soirée, pour partager un peu plus
Vendredi 22 juin à partir de 19 h	Fête de la Musique Centre village
Samedi 23 juin à 20 h 30	Gala de la Danse de Sport et Culture salle des fêtes de Tramoyes



CCMP

La CCMP décide à l'unanimité d'inscrire au statut de la CCMP la compétence facultative suivante : « étude de transfert des voiries »

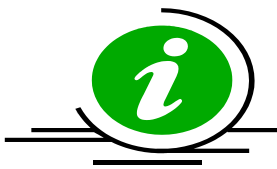
Les élus de la CCMP ont adopté lors du conseil communautaire du 16/01/2018, le principe d'une étude portant sur le transfert des compétences voiries à la CCMP. Il s'agit d'étudier les modalités techniques, financières, juridiques, administratives et organisationnelles de cet éventuel transfert de compétences, dans le cadre de la mutualisation des services.

L'étude ne se limitera pas à l'étude de voiries d'intérêt communautaire mais inclura bien des voiries du territoire. En effet, la superposition de voiries communales, départementales ou communautaires complexifie l'intervention publique en matière d'investissements et rend impossible l'entretien des voiries à coût constant. Le transfert de la compétence, dans son ensemble, permettrait d'étudier le transfert du personnel en charge de l'entretien de la voirie, ce qui est inévitable si le bloc local veut maîtriser ses frais de fonctionnement.

Ce diagnostic de l'état des voiries, même s'il ne débouchait pas sur un transfert de la compétence, permettra à chaque commune d'avoir une visibilité quant aux investissements futurs à programmer



Le conseil municipal de Tramoyes s'est prononcé favorablement à la mise en place de cette étude, dans une délibération du 6 mars 2018.



INFOS PRATIQUES

MAIRIE 19, rue du marquis de Sallmard

Tél : 04-72-26-20-50

Secrétariat Général : mairie@tramoyes.fr

Urbanisme : urba@tramoyes.fr

Police municipale : policemunicipale@tramoyes.fr

Fax : 04-72-26-20-59

Elections : elections@tramoyes.fr

Etat civil : etacivil@tramoyes.fr

Voirie : voirie@tramoyes.fr

Réception du Public :

Lundi et vendredi : de 14 H à 18 H

Mercredi : de 9 H à 12 H 00

1er et 3ème samedi du mois (pas de permanence en Août)

..... de 9 H à 11 H 30

Permanences du Maire et des Adjointes :	Urbanisme	Conseil Municipal
1 ^{er} et 3 ^{ème} samedi du mois de 9 H à 11 H 30	Lundi de 17 H à 20 H	Le premier mercredi de chaque mois à 20 H 30 Avec QUART D'HEURE CITOYEN à 20 H 15

Police municipale : 04 72 26 20 57

En urgence seulement : 06 83 26 38 84

Groupe scolaire

Ecole 09-67-20-02-65

Restaurant scolaire 04-72-26-54-77

Accueil de loisirs/Périscolaire 06-83-72-85-83

PAROISSE

04-72-26-10-48

1 Impasse de l'Eglise

01390 St André de Corcy

Père Bernard COLOMB

mail : paroisse.st.a.corcy@orange.fr

SECOURS

SAMU 15

GENDARMERIE 17

INCENDIE 18

CENTRE ANTI-POISON 04-72-11-69-1

DEPANNAGES

Electricité :	Gaz :	Eau :
R.S.E.: 04-74-08-07-07	GRDF : 04-74-91-50-60	NANTAISE DES EAUX : 09-69-32-04-04

RELAIS POSTE

Multiservices Route de la Boisse 01390 Tramoyes : 04-78-91-05-33

IMPOTS

Centre des Impôts de Trévoux : 04-74-00-94-20

Trésorerie de Montluel : 04-72-25-99-25

CADASTRE

Centre de Trévoux : 04-74-00-94-56

PROBLEME JURIDIQUE

Rencontrer gratuitement votre accès au droit dans l'Ain : 04-74-14-01-43 Ou par mail : cdad-ain@justice.fr

CENTRE MEDICO-SOCIAL CANTONAL : 04-78-55-30-71

1820 Grande rue 01700 MIRIBEL

Assistante sociale : Mme Estelle PLAN

DECHETERIE DE MIRIBEL : (CCMP) 04-78-55-52-18

Les horaires d'été du 1^{er} Avril au 31 Octobre :

Les horaires d'hiver du 01 Novembre au 31 Mars :

Du lundi au vendredi : 9H00 à 11H45 et de 14H00 à 18H45

Du lundi au vendredi : 8H00 à 11H45 et de 14H00 à 16H45

Le samedi : 9H00 à 18H45 sans interruption

Le samedi : 8H00 à 16H45 sans interruption

DECHETERIE ST ANDRE DE CORCY : 04-74-98-47-15

10 passages par an et par foyer pour St André de Corcy.

Du lundi au samedi : 9h00 à 12h30 et 13h30 à 18h00

Fermeture : Le mardi toute la journée et le mercredi matin

RAMASSE DES ORDURES MENAGERESCollecte hebdomadaire chaque lundi

TRI SELECTIF.....Jour de ramassage chaque mardi semaines PAIRES

ENVIRONNEMENT

Brûlage des déchets : **LE BRULAGE A L'AIR LIBRE EST INTERDIT**

Sites : www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr www.ain.gouv.fr

ANIMAUX DOMESTIQUES

Les chiens ne doivent ni errer dans la Commune ni aboyer de manière intempestive tant le jour que la nuit.

Les propriétaires ou les détenteurs de chiens de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie doivent :

- faire une déclaration à la Mairie du lieu de résidence du chien ou sur la commune du lieu de résidence du chien

- assister à une formation

TRAVAUX DOMESTIQUES ET JARDINAGE BRUYANTS POUR PARTICULIERS

Ils sont autorisés suivant ces horaires :

En semaine :	Le Samedi :	Les dimanches et jours fériés :
de 8 H à 12 H et de 14 H à 19 H 30	de 9 H à 12 H et de 15 H à 19 H	de 10 H à 12 H uniquement

POUR LES PROFESSIONNELS : excepté les interventions d'utilité publique en urgence

Les jours ouvrables :	Le Samedi :	Les dimanches et jours fériés :
de 7 h 00 à 19 h 30	de 9 H à 12 H et de 15 H à 19 H	Interdiction absolue

Ce bulletin est disponible sur www.tramoyes.fr